



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Egypte

Question écrite n° 54203

Texte de la question

M. Édouard Courtial attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international concernant la situation en Égypte. Suite à la destitution du Président M. Mohamed Morsi, le pays est traversé par une grave crise politique opposant diverses factions. Face à la détérioration de la sécurité et à l'approche de l'élection présidentielle des 26 et 27 mai 2014, il souhaiterait connaître la position de la France en la matière.

Texte de la réponse

La France accompagne la transition politique en Égypte afin que soient établies dans ce pays, selon le calendrier annoncé dans la feuille de route, des institutions élues démocratiquement garantissant le respect des droits de l'Homme et de l'Etat de droit, conformément à la Constitution et aux engagements internationaux de l'Égypte. La France a ainsi décidé de poursuivre son dialogue politique avec l'Égypte et de maintenir, au service du développement du pays, la coopération franco-égyptienne. La France, qui a marqué avec ses partenaires européens l'importance que se tiennent des élections crédibles et transparentes, permettant la participation de tous et répondant aux normes internationales, se félicite du déploiement par l'Union européenne d'une mission d'observation électorale en vue des élections présidentielles du 26 et 27 mai 2014. Face à la dégradation de la situation sécuritaire en Égypte, la France, avec ses partenaires européens, a fermement condamné toutes les formes de violence, tant les actes de terrorisme que l'usage disproportionné de la force par les forces de sécurité égyptienne. Très préoccupée par les condamnations à mort prononcées contre des centaines de sympathisants des Frères Musulmans par un tribunal de première instance à Minya, la France s'associe à la position européenne, considérant que ces procès collectifs constituent une violation manifeste de la législation internationale en matière de droits de l'Homme. Sur instruction, l'ambassadeur de France au Caire a effectué une démarche auprès des autorités égyptiennes afin de les appeler à garantir aux accusés un procès équitable, fondé sur une enquête indépendante, et respectueux des droits de la défense, conformément aux normes internationales. Dans ce contexte, la France prête une attention toute particulière à la sécurité de ses ressortissants et intérêts en Égypte. A cet égard, le ministère des affaires étrangères et du développement international adapte en temps réel ses conseils aux voyageurs, disponibles sur son site internet, et veille, par le biais de son ambassade et de ses consulats généraux au Caire et à Alexandrie, à la diffusion, en tant que de besoin, des consignes de sécurité auprès de la communauté française présente en Égypte.

Données clés

Auteur : [M. Édouard Courtial](#)

Circonscription : Oise (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54203

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 avril 2014](#), page 3352

Réponse publiée au JO le : [27 mai 2014](#), page 4223